Danjout' infos

n°86 - été 2023

Dossier spécial

Patrimoine
Le fort des Basses Perches

FINANCES
Le budget primitif 2023

TRAVAUX - SÉCURITÉ
Retour sur les travaux réalisés et en cours

ENVIRONNEMENT
Danjoutin prépare demain

VILLE DE
DANJOUTIN

02. ÉDITORIAL
03. VIE COMMUNALE
04. JEUNESSE
06. VIE ASSOCIATIVE
08. CULTURE
09. DOSSIER SPÉCIAL FORT DES BASSES PERCHES
12. FINANCES
14. TRAVAUX
15. MOBILISATION CITOYENNE SÉCURITÉ
16. ENVIRONNEMENT
18. ACTUS & ANIMATIONS

NOUVEAU

L'application mobile de Danjoutin !

La mairie vous informe, recevez toutes les actus de votre ville sur votre smartphone (alertes, notifications, événements...).

CITYALL

Available on the Google Play

Download on the App Store

Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez **votre ville**

En cas de difficultés (installation, notifications...), adressez-vous à Sébastien (sur RDV, chaque mercredi, à la médiathèque) : slarnac@mairiedanjoutin.fr, ou 06 60 76 03 74 (après 16h30).

DANJOUT'INFOS ÉTÉ 2023

Directeur de publication : Emmanuel Formet
Rédaction : groupe d'élus Communication
Crédits photos : Mairie de Danjoutin
Conception - réalisation : Julie Seigeot
Impression : Schraag
Dépôt légal : Juin 2023

Mairie de Danjoutin :
44, rue du Docteur Jacquot, 90400 Danjoutin
03 84 28 24 21 • secretariat@mairiedanjoutin.fr

Groupe Transition : Mr le Maire et des membres du groupe Transition (élus et bénévoles) coordonné par Fabian Carlin, conseiller municipal

Merci à tous les bénévoles !

Découvertes, partage, engagement, joie... autant de mots qui ont résonné lors de la semaine Danjoutin prépare Demain au mois de mai. Je tiens à **remercier** sincèrement tous les élus, les bénévoles qui ont fait un travail remarquable pour préparer cette programmation. Je ne peux qu'encourager **des changements de pratiques plus écologiques, plus économiques** comme se déplacer à vélo ou à pied, planter des fleurs qui nécessitent moins d'eau, économiser cette ressource vitale.

Ces principes, nous les appliquons à la commune. Pour information, **nous limiterons notre fleurissement** cette année au bâtiment de la mairie et à quelques bacs (le pont de l'Europe ne sera pas fleuri), avec des plantes moins gourmandes en eau. En effet, cela fait plusieurs étés que nous sommes confrontés à des restrictions sévères de l'utilisation de l'eau.

La municipalité est consciente des difficultés financières rencontrées par chaque foyer. Nous n'augmentons pas la taxe foncière, mais **l'État relèvera les bases locatives** utilisées pour le calcul des impôts, ce qui entraînera automatiquement une hausse.

Le budget 2023 nous permettra d'assurer **le même niveau de service public**, nous continuerons à aider nos associations par le biais de subventions et de prêts de salles à titre gratuit. La marge de manœuvre est de plus en plus réduite, cette année nous avons un budget d'investissement d'un montant de 1 913 737 € sans emprunt. **Les travaux importants** prévus seront les sanitaires pour les écoles (379 500 €), les travaux au fort des Basses Perches (600 €), ainsi que des travaux routiers (181 700 €). Pour en savoir plus, consultez les pages 12 à 14 du présent magazine.

Nous continuons à mettre en œuvre nos engagements de campagne. J'aimerais **remercier vivement l'équipe municipale ainsi que tous les services municipaux** pour le travail et l'investissement réalisés au quotidien.

Bien que le contexte national ne soit pas propice à l'optimisme, nous voulons **maintenir la participation citoyenne**, la joie de vivre à Danjoutin. Les deux nouveaux Groupes Actions Solutions qui ont démarré cette année, ont connu un vif succès en terme de participation (entre 25 et 35 personnes). Je salue cet engagement pour améliorer la vie communale. Les résultats du travail de ces groupes vous seront présentés prochainement lors d'une assemblée communale. Pour un dialogue encore plus direct, nous avons mis en place des rencontres par quartier (la mairie à votre porte), n'hésitez pas à venir échanger avec nous dans un cadre convivial (le café et brioches vous seront offerts).

Je vous souhaite de passer **un bel été** riche en rencontres et découvertes !

Bonnes vacances à tous !

EMMANUEL FORMET
Maire de Danjoutin

Emmanuel Formet

COMMERÇANTS & ENTREPRISES

Les nouveaux arrivés

BLM Aménagement
(aménagements intérieurs et extérieurs)
06 23 90 96 40
blmamenagement@gmail.com

Celkicréa, confection sur mesure
06 27 68 16 73
celkicrea@gmail.com

Clémence Rivière, sophrologue
07 66 41 22 49
riviere-sophrologie.fr

Créamailles, Vente de laine
6 rue du Dr Jacquot,
Activité reprise par A. Weber
03 84 90 23 14

Déméterre,
Matériel d'espaces verts professionnels et particuliers
Rue du 21 novembre,
03 84 29 49 61
www.demeterre.com/fr

Encre et Peau
6 rue du Général de Gaulle
Tatouage – Amandine Laurent
Facebook : Bubblecanelle
Esthétique – Carine Kessler
https//etatdesprit.eu

Go Kart 90
18 rue des Nos
03 84 54 89 59
www.gokart90.fr

Natura'Lis
Fournitures espaces verts professionnels
Rue du 21 novembre
03 84 23 94 01
www.naturalis.fr

Le Pot d'Étain

VISITE D'ENTREPRISES

De la restauration pour tous les goûts !

Pot d'Étain

Danjoutin est fier d'avoir un restaurant étoilé au guide Michelin en sachant que la Franche Comté en compte seulement six !

« C'est la reconnaissance de notre travail, de notre engagement au quotidien pour offrir une cuisine d'exception dans un cadre intimiste » indiquent le chef Philippe Zeiger et son épouse Florence.

Une brigade de quatre en cuisine, deux personnes au service dont un sommelier. L'établissement sert au maximum 30 couverts. La clientèle vient de notre région et de pays voisins européens.

Le Pot d'Etain mise sur de beaux produits, il est spécialisé dans le poisson et les crustacés.

Le chef passionné a obtenu sa première étoile en 2010 et l'a conservée depuis, preuve d'un travail d'excellence.

Toutes nos félicitations.

LE VG – Fast food végétarien

21 bis rue du 21 novembre
09 70 66 18 80

Depuis le 20 février 2023, le VG propose une restauration rapide, végétarienne, locale et gourmande. Le pain provient de la boulangerie Schaller de Danjoutin et les autres produits sont achetés autant que possible dans la région. Vous pouvez manger sur place ou emporter.
Un fast-food moderne et convivial, venez tester !

Inauguration de gauche à droite E. Formet, Zaier, Guillot, Mme et Mr Dubail (Les gérants)

—

Retrouvez tous les restaurants et fast-foods danjoutinois dans la rubrique "Commerçants" sur l'application mobile, CityAll, de la mairie.

Repas de l'Amitié

C'est le premier repas de l'Amitié organisé par la nouvelle municipalité. Il a rassemblé, dimanche 30 avril, 110 personnes, des danjoutinois de plus de 75 ans ainsi que des invités. Les convives, ravis de se retrouver, ont apprécié l'ambiance musicale et les danses, ainsi que le service assuré par les élus du CCAS et par des bénévoles fidèles à cet événement.

Il a été l'occasion de mettre à l'honneur les aînés de la journée, **Mr Oswald Michel** et **Mme Margaine Conception** ainsi que **Mr Paillot Jean-Claude** président sortant du club de l'Age d'or. **Mme Eliette Lapeyre** lui succède désormais. **Mme Boulanger Raymonde**, danjoutinoise, était présente, elle a été élue "Super Mamie" 2023 dans le Territoire de Belfort".

Une jeunesse et des écoles impliquées

Un début 2023 très animé dans les écoles, unies par la même volonté de mettre en place des projets afin de développer le sens civique et solidaire des enfants. Dans le même esprit nous vous rappelons le dispositif "Coup de pouce" destiné aux adolescents.

Coup de pouce aux jeunes

Ce dispositif s'adresse exclusivement aux jeunes domiciliés à Danjoutin, âgés de 13 à 18 ans (dans l'année du démarrage du projet).

Une priorité peut être accordée :

- aux jeunes en difficulté face à l'insertion en milieu professionnel
- en parcours de pré-qualification ou qualification via les espaces jeunes
- aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
- aux jeunes bénévoles d'associations.

Les animateurs du **service jeunesse** accompagnent les jeunes dans leurs démarches d'inscription.

COUP DE POUCE ANNUEL

Ce dispositif permet de **valoriser une implication bénévole** dans une action d'utilité sociale. En échange d'un certain nombre d'heures réalisées, le jeune bénéficie d'une aide pour financer **un projet personnel de son choix** (permis de conduire, formation BAFA, inscription dans une école, etc.).

Âge	heures à réaliser	Financement
16 et +	60 h	400 €
16 et +	20 h	200 €
13 - 15	20	150 €

COUP DE POUCE ÉTÉ

Ce dispositif permet de valoriser une **implication bénévole** dans une **association à but caritatif** du Territoire de Belfort. En échange de trois semaines d'activité, le jeune bénéficie d'une aide pour financer un projet personnel (permis de conduire, formation BAFA, loisirs, vacances, etc).

Âge	1/2 journées à réaliser	Financement
17 et +	3 semaines	400 €
16	3 semaines	200 €
13 - 15	3 semaines	150 €

Les actus de nos écoles

École Anne Frank

Carnaval
du vendredi
24 mars

Fête de
printemps
du mardi 4 avril

Delphine, bénévole, lit une histoire de Chocolatine aux élèves

École Saint-Exupéry Projet Jardin G. Chané

Depuis septembre 2022, **un projet pédagogique autour du jardin** s'est mis en place avec les élèves de CP de Nathalie Meschkat de l'école St-Exupéry, les élèves de l'UE de l'ADAPEI, plusieurs élues, Christine, Monia et Anne-Marie, ainsi que Delphine une bénévole. Ces dernières proposent des ateliers au jardin un vendredi chaque mois.

Ce projet consiste à observer le jardin au fil des saisons et à participer à des ateliers :

A l'automne : Récolter les graines d'œillets d'Inde, ramasser les pommes du verger qui seront transformées en jus de pommes, semer des graines de pensées sous la serre, planter des bulbes de tulipes et de narcisses dans des jardinières et découvrir la floraison au printemps.

En hiver : Préparer le jardin en recouvrant la terre de feuilles mortes, construire des abris pour les hérissons, installer des nichoirs pour les oiseaux. Un atelier sur le tri et le compostage a séduit les enfants.

Au printemps : Semer des graines de radis, partir à la chasse aux œufs, mettre en terre des haricots, des plants de courgettes, de salades, de potirons etc.

Une belle aventure, de grands moments de partage et de convivialité !

Les élèves de la classe externalisée de l'ADAPEI découvrent le monde des abeilles

Un nouveau projet a vu le jour, mené par l'association apicole **« Les reines des Perches ».**

Les huit élèves ont décoré dans un premier temps deux ruches avec l'aide de leurs enseignants. Ils ont peint des abeilles, des fleurs et des pots de miel.

Par la suite, les enfants visiteront le rucher, situé au fort des Basses Perches et participeront à une extraction de miel. Un pot de miel leur sera offert. D'autres ateliersseront programmés à l'automne.

Un bel exemple d'échanges entre le monde extérieur et les enfants de l'ADAPEI.

Une année riche pour nos associations

La quarantaine d'associations de la commune propose cette année de nombreux projets dans divers domaines. N'hésitez pas à adhérer, à participer à leurs nombreuses manifestations. Elles ont besoin de bénévoles !

NOUVEAU
Découvrez toutes les associations dans une rubrique dédiée sur l'application mobile, CityAll, de la mairie à télécharger gratuitement !

nouveau

Danjout'anim

L'association "Danjout'anim" est la petite dernière de notre commune. Composée d'élus et de bénévoles, elle a pour objectif de **développer des animations** telles que : marchés, concerts, fêtes, activités pour les enfants, les adolescents, les adultes, les personnes âgées...

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Selon la disponibilité, le temps et les compétences de chacun (organisation, bricolage, mise en place, animation...)

ccafc90400@sfr.fr

Repas au fort

Un bel été à Danjoutin

Comme l'année dernière, des associations ont répondu à la proposition de la mairie afin d'organiser des **animations estivales, gratuites** et adaptées à tous les publics. Le programme du "Bel Été" égayera la période estivale.

Les activités sont ouvertes à tous, **sur inscription**.

Programme à retrouver sur les différents supports de communication municipaux.

Clinique du cycle

L'atelier vélo participatif et solidaire lance son opération **« une adhésion, un vélo »**. Pour chaque adhésion, un vélo « en l'état », issu de dons ou des déchetteries est mis à disposition du nouvel adhérent. Parfois le vélo ne nécessite que quelques réglages avant de reprendre la route ; les mécaniciens de l'atelier sont là pour accompagner les personnes dans ce but.

cliniqueducycle.blogspot.com
cliniqueducycle@gmail.com

Repas des bénévoles

Le 24 mars, à la maison pour tous, un repas a été offert par la municipalité aux **bénévoles issus des différentes associations** de la commune.

Deux personnes de chaque association étaient conviées afin de les remercier de leur engagement dans la vie associative et culturelle de la commune. Une soixantaine de personnes a répondu à cette invitation.

Une soirée conviviale qui a ravi tous les participants.

Les actus des associations

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Denfert Gym
Samedi 1er juillet : 15 h gala de fin d'année, au gymnase Petey

Club canin
Dimanche 2 juillet : concours agility, au Pâquis

Ronde du Bosmont

Lundi 10 avril - Organisée par l'AC Châtenois et l'association La Ronde du Bosmont.

Gala de l'Harmonie municipale

Samedi 6 mai - Une première partie sur le thème du cinéma, avec un "Ciné'Zik" revue par l'Harmonie municipale, suivie du "Jazz'Audingue" du Big Band de l'Harmonie d'Audincourt, a ravi un large public.
Ce gala a été l'occasion de mettre à l'honneur **Marc Ettwiller**, notamment pour ses 40 ans à la tête de l'Harmonie municipale.

harmonie-danjoutin.fr

Sous les tilleuls tissons des liens...

L'association vous donne rendez-vous pour **partager** et **transmettre des savoir-faire**. Vous pouvez participer aux différentes **animations** et **ateliers** proposés au 70 rue du Bosmont, à savoir presque une trentaine d'activités ponctuelles, récurrentes ou hebdomadaires (dons libres et éclairés).

Vous pourrez découvrir, par exemple, la richesse de la terre au sein d'un jardin partagé, des activités bien-être ressourçantes, ou observer et écouter la nature durant les balades en forêt. D'autres activités comme smovey® marche, biodanza, self défense, réflexologie plantaire, balade VTT, yoga famille, ateliers culinaires, artistiques et manuels, etc. Programme dans le Danjout'actus.

souslestilleuls90gmail.com
Marie-France Casoli : 06 89 26 25 63

Projet Hand Sport Adapté

Le Handball Club Danjoutin continue son évolution, **une section sport adapté est créée** et espère attirer de nombreux jeunes.

Le club familial s'est développé au fil des années avec différentes sections : le baby-hand (3-6 ans),le hand'fit (sport santé) et en septembre une nouvelle section pour les enfants ayant une déficience intellectuelle verra le jour. Les jeunes de 6 à 20 ans seront accueillis le samedi matin au gymnase municipal Michel Petey. Elle sera animée par plusieurs bénévoles du club dont une personne formée aux sports adaptés.

Quatre séances d'essai ont été proposées au printemps 2023.

L'objectif de cette section est de **permettre aux jeunes de pratiquer une séance de sport collectif autour du ballon, et notamment du handball**. Le club souhaite aussi permettre une intégration des enfants porteurs de handicap dans la vie associative et contribuer aux développements de ceux-ci.
Il est important de les inclure dans la vie du club et de leur permettre de faire de nouvelles rencontres et expériences. Il s'agit aussi de changer le regard que porte notre société sur le handicap et de permettre à toute personne qui le souhaite de pouvoir pratiquer une activité physique et sportive qui lui convient.

5290009@ffhandball.net

LES FRUITIERES REUNIES
Une fruitière à la ville
FROMAGERIE DE TRÉVILLERS
6 rue du Général de Gaulle
90400 DANJOUTIN
Tél./Fax 03 84 58 43 45
Mail : magdanjoutin@fromagerietrevillers.fr
Boutique en ligne : www.fromagerietrevillers.fr
Fabrication et vente
• Comté
• Gruyère
• Morbier
• Raclette
• Beurre
• Crème
• Produits régionaux
Fromagerie de Trévillers
Vente directe
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30. et Le samedi de 10h à 17h.

MENUISERIE
AGENCEMENT
FERMETURE
CLAUDE
3 structures partenaires de vos projets
03 84 27 15 88 | 90200 Giromagny
www.menuiserieclaude.fr

On ne fait pas que lire à la médiathèque !

Apéro Ciné-quiz

Dans le cadre de la plateforme numérique “Les yeux docs”, la médiathèque départementale a organisé en mars à Danjoutin une **animation sur le thème du cinéma**. Le jeu consistait à retrouver des titres de films à partir d’indices, d’extraits musicaux ou encore de répliques célèbres.
Après ce remue-méninge, les participants de tout âge ont pu partager un moment convivial autour d’un apéritif.

Animation Atari

SAMEDI 15 AVRIL 2023.

Une équipe de passionnés a fait découvrir aux visiteurs leur activité originale. Ils réalisent des démos, c’est-à-dire des démonstrations de graphismes, musique et programmation, le tout réuni en une production durant quelques minutes. Cette activité est totalement bénévole, elle est destinée à repousser les limites d’une machine obsolète depuis longtemps.

Au revoir Martine

Martine Mercier quitte la médiathèque de Danjoutin pour une retraite bien méritée.

Embauchée en 2019, Martine est arrivée en tant que bénévole à la médiathèque en 2003, 20 ans plus tard, elle est toujours là !

Les danjoutinois, ont pu apprécier ses belles vitrines, son dévouement au quotidien pour que chaque lecteur se sente bien dans la médiathèque et trouve les documents qui lui correspondent. Elle avait à cœur de partager le livre et la lecture en mettant à disposition des ouvrages en libre accès sur le principe « des boîtes à livres ». Fervente lectrice de romans policiers, elle était capable de dénicher des auteurs et de les faire découvrir aux lecteurs passionnés.

Les élus, les citoyens lui disent **un grand merci**, pour toutes ces années de passion pour la lecture et l’accompagnement des lecteurs !

Votre bibliothèque est pleine de ressources… en ligne !

La médiathèque départementale, service du Département du Territoire de Belfort, propose un **accès gratui**t à plusieurs **ressources numériques** : films, musique, jeux vidéos, presse et magazines, cours de langues, livres adultes et jeunesse, tutoriels, etc.

Pour en bénéficier, il suffit d’être adhérent·e et à jour de cotisation dans l’une des bibliothèques du département (hors Belfort), comme celle de Danjoutin. Accédez au portail de la médiathèque départementale depuis le site territoiredebelfort.fr ou flashez le QR Code ci-contre.

Infos ou questions : abonnementsenligne@territoiredebelfort.fr

Nous vous accueillons
du mardi au vendredi de 6 h à 19 h,
le samedi de 6 h 30 à 18 h
et le dimanche de 6 h 30 à 12 h
Fermé le lundi

4 Rue d’Andelnans à Danjoutin
03 84 21 70 71

CEINTURE FORTIFIÉE
ORD FRANCHE-COMTÉ

NOUVEAU

"Franchement forts"

Un nouveau logo et un slogan ont été élaborés par quatre communautés de communes et d'agglomération de Haute-Saône, du Doubs et du Territoire-de-Belfort. L'objectif : Valoriser la ceinture fortifiée, patrimoine du nord Franche-Comté, composée de 21 ouvrages militaires. L'accès à l'information pour les visiteurs est facilité par un site et une application mobile dédiés.

www.franchementforts.fr

photo © J.-J. Zumkeller (pour l'association l'A.P.A.R.)

DOSSIER SPÉCIAL

FORT DES BASSES PERCHES

Le fort des Basses Perches fait partie des forts Séré de Rivières de la région et constitue un des éléments principaux du patrimoine danjoutinois. L'action conjuguée des bénévoles et de la mairie a permis de le mettre progressivement en valeur et de l'ouvrir au public. Aujourd'hui, les travaux se poursuivent et le fort accueille de nombreux usagers, ce qui en fait un lieu vivant.

L'histoire du fort des Perches

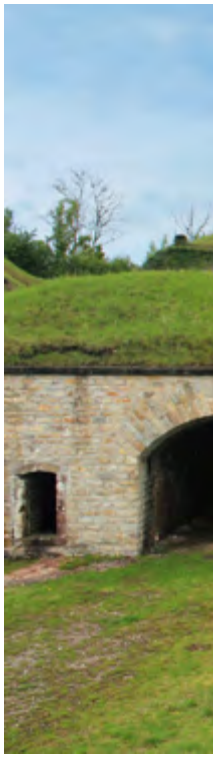

Élément essentiel de la ceinture fortifiée belfortaine, le fort des Basses Perches est un fort d'artillerie dit « à cavalier » construit en pierre de taille pour assurer la défense rapprochée de la ville de Belfort. Désarmé par les Allemands au cours de la seconde guerre mondiale, le fort est délaissé par l'armée française qui l'utilisera comme dépôt de munitions jusqu'à sa vente en 1999 à la ville de Danjoutin.

La ceinture fortifiée protégeant le château de Belfort a été imaginée par Vauban mais c'est seulement deux siècles plus tard que le Général Lecourbe, en 1815 amorce la construction de la fortification de la colline des Perches. Le colonel Denfert-Rochereau la renforce en 1867 et le général Séré de Rivières réhabilite le fort actuel entre 1874 et 1876.

Face au château de Belfort côté Est, le fort des Basses Perches de Danjoutin est un bâtiment essentiel du plan de défense de la cité du lion. Seule sa prise par les Prussiens en 1871 a conduit le colonel Denfert Rochereau à livrer Belfort à ses assaillants après avoir résisté à un siège durant 103 jours.

L'HISTOIRE

1815
Amorce de la construction de la fortification de la colline des Perches (général Lecourbe)

1867
Renforcement de la fortification (colonel Denfert Rochereau)

1874 À 1876
Réhabilitation du fort (général Séré de Rivières)

1999
Achat du fort par la mairie de Danjoutin

2001
Début des travaux de préservation (Amis du Fort des Basses Perches et mairie)

DES TRAVAUX NÉCESSAIRES

Depuis 2001, la mairie de Danjoutin s'appuie sur le collectif « **les Amis du Fort des Basses Perches** » pour le préserver au mieux de son état.

C'est lors du mandat précédent que le maire Daniel Feurtey a établi un dossier de candidature à la Fondation de Patrimoine et au célèbre loto du même nom animé par Stéphane Bern.
Le dossier fut retenu et c'est une subvention de **154 000 €** qui fut attribuée au Fort des Basses Perches. Cette enveloppe est complétée par diverses subventions et de l'autofinancement.

De plus, l'appel du mécénat aux entreprises et partenaires reste ouvert afin de poursuivre l'amélioration du fort. Vous pouvez contribuer à sa restauration en faisant un don (éligible à une réduction d'impôt) sur :
www.fondation-patrimoine.org/62990

Les travaux au sein du Fort portent prioritairement sur la **sécurisation** des espaces pouvant recevoir du public pour diverses manifestations, et la remise en état des bâtiments les plus dégradés, comme les abris traverses ou les cavaliers. Ces travaux s'étalent du printemps 2023 au printemps 2024.

C'est le chantier d'insertion **Ressourcerie 90** (ex-Chamois) qui se charge principalement de l'entretien des espaces verts aux côtés des **Amis du Fort** et des **animaux de l'APAR**.

UN GAS POUR LE FORT

Un travail important a été accompli par le Groupe Action Solutions (GAS), composé d'habitants, d'usagers et d'élus, lors des années 2020-2021. Les grandes lignes et les objectifs ont été définis concernant les projets de restauration, les financements envisageables et la gestion du site. Ils ont été validés par la première Assemblée communale en juillet 2021.

Vocations retenues pour le fort :

- **un lieu de mémoire :** le préserver et l'entretenir, faciliter les visites
- **un lieu de vie et de projet** : productions originales (miel et champignons), éco-pâturage, rencontres festives et culturelles, location pour des rassemblements privés
- **un lieu solidaire**, notamment avec les chantiers d'insertion

L'OBJECTIF
Faire « revivre » le fort et l'ouvrir aux habitants, entreprises et associations de la commune.

D'ORES ET DÉJÀ, le fort est occupé et fréquenté par diverses associations qui ont conventionné avec la commune.

Un site patrimonial vivant

FONDATION DU PATRIMOINE

AVANT

APRÈS

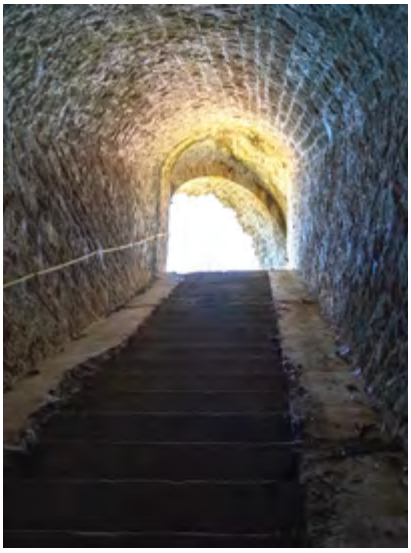

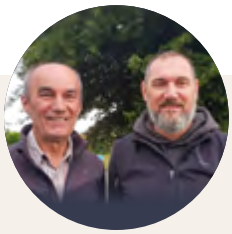

LES ÉLUS RÉFÉRENTS DU FORT : FLORENT ET JOHANN

« Nous avons pris ensemble la succession d'Alain Fousseret, qui s'était beaucoup investi depuis le début de son mandat dans la mise en valeur du fort.

Nous travaillons de manière complémentaire, concertée et en relation avec tous les acteurs présents sur le site. Florent s'occupe du suivi des travaux de rénovation, en relation avec Sébastien Flotat, responsable des services techniques.
Johann, par ailleurs bénévole actif de La Reine des Perches, coordonne les actions des différents usagers du fort, notamment lors des manifestations.

Nous avons tous deux comme mission de poursuivre les actions d'Alain, celles des Amis du Fort, d'accompagner l'APAR (qui s'occupe du troupeau de chèvres assurant l'entretien de la végétation) et de redonner vie à cet élément de patrimoine local pour faciliter son ouverture à tous les publics… »

LES ASSOCIATIONS ACTUELLEMENT PARTENAIRES DU FORT :

• **Les amis du Fort des Basses Perches**, la première historiquement constituée (section du Centre Culturel). Les principaux acteurs sont Frédérik Alberda et Marcel Lepron. Les objectifs, contribuer au petit entretien du Fort à préserver, développer les données historiques et mémorielles et organiser les visites.

• **Les Reines de Perches** (nous parlons évidemment de nos amies les abeilles) association apicole qui a installé près d'une vingtaine de ruches sous la présidence de Marie-Claude Lazare et des membres de l'association. Ils sont toujours ravis de faire découvrir aux petits et grands le côté magique de la vie des abeilles (avec des prêts de tenues d'apiculteur).

• **L'APAR (Association pour la Protection des Animaux de Rente),** la petite dernière, qui a installé une trentaine de boucs et de chèvres sur une partie du fort. Condamnés à l'abandon ou à une fin de vie bien peu réjouissante, ces animaux termineront tranquillement leur vie en mangeant les feuillages, les ronces. Thierry Fraisier et Pascal Vincent veillent à leur bien être, aidés par des membres de l'association et deux chiens de berger, Max le géant blanc et Nemo.
L'association a été déclarée "d'intérêt général", ce qui permet à tous les donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt. Au-delà, l'association a besoin de bénévoles, notamment pour de petits bricolages.
De beaux projets, notamment la reprise de la champignonnière, en collaboration avec le lycée agricole de Valdoie.
Les objectifs : concilier écologie, sauvegarde animale et préservation du patrimoine.

—

Contacts :
marieclaude.lazare@orange.fr ;
frederik.alberda@wanadoo.fr ;
asso.apar90@gmail.com

Une pensée pour Alain Fousseret, élu municipal, qui était référent du fort et qui a rédigé une grande partie de ce dossier.

Photos © CK Photographe

Le budget primitif 2023 de Danjoutin

Ce budget s'inscrit dans un contexte international difficile avec des répercussions significatives sur les finances de l'État et par rebond sur celles des collectivités territoriales. Danjoutin, comme les autres communes, supporte les augmentations des coûts de l'énergie et des matériaux ainsi que l'inflation prévue pour 2023.

La situation reste budgétairement soutenable pour notre commune, mais une réflexion globale doit être impulsée pour **garantir l'équilibre budgétaire**. Comme les années précédentes, nous continuerons à étudier les marges de manœuvre permettant de définir des gains potentiels et le niveau des services publics en veillant **à ne pas dégrader la qualité du service rendu aux danjoutinois**. Dans ce contexte incertain, la prudence reste de mise et le contrôle des engagements de nos dépenses notre priorité.

PETIT RETOUR SUR

Le compte administratif de 2022

Le compte administratif reprend toutes les dépenses et recettes de l'année écoulée. Il est en stricte concordance avec le compte de gestion élaboré par la Direction générale des finances publiques qui retrace également l'ensemble des opérations budgétaires. Ces deux documents ont été validés lors du conseil municipal réuni le 3 avril dernier.

Les résultats globaux de l'exercice 2022 sont :

Section fonctionnement :
DÉPENSES **3 020 979 €**
RECETTES **3 277 406 €**

Section investissement :
DÉPENSES **2 223 589 €**
RECETTES **2 086 930 €**

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'exercice 2022 est de 256 663 € alors qu'il s'élevait à 409 296 € pour 2021. Ce moins bon résultat s'explique notamment par une hausse des dépenses de l'ordre de + 8.7 % (+ 241 160 €). Les dépenses de personnel, par exemple, ont augmenté d'environ 96 000 € suite à l'application des mesures de revalorisation du point d'indice intervenues au 1er juillet 2022. La hausse des matières premières et des dépenses énergétiques justifient le reste.

En comparaison, les recettes de fonctionnement n'ont augmenté que de 59 000 € entre 2022 et 2021.

Concernant la section d'investissement, les dépenses ont augmenté de près de 16 % par rapport à l'année précédente. Mais il reste très difficile de comparer les dépenses d'un exercice à l'autre.

Les opérations pluriannuelles, comme par exemple le gymnase Petey, déséquilibrent ces montants : des travaux réalisés en 2021 peuvent être facturés en 2022. À titre d'exemple, nous avons réglé plus de 1 500 000 € pour le gymnase concernant des travaux faits principalement courant 2021.

Les principaux investissements réalisés courant 2022 hors opérations annuelles sont :
- Achat d'un camion pour les services techniques 85 000 €
- Achat d'un tracteur Kubota 36 300 €
- Acquisition maison rue de la Libération 90 000 €
- Achat tondeuse auto portée 17 800 €
- Installation d'un nouveau columbarium pour cimetière 19 000 €
- Achat tables et chaises pour la Maison pour Tous 16 300 €

FOCUS

Danjoutin dans la transition énergétique

En complément de la construction du **gymnase Michel Petey**, Danjoutin a choisi d'entrer de plain pied dans la transition énergétique. En effet la grande surface de la toiture a permis la pose de **panneaux photovoltaïques**, créant ainsi une installation capable de produire jusqu'à 99 kW.

Cette installation est opérationnelle depuis 2022, l'électricité produite est vendue à EDF ce qui représente un apport non négligeable au budget de la commune.

Notre volonté est maintenant de franchir une étape supplémentaire avec la **mise en autoconsommation de l'électricité produite.** Cette solution a l'avantage de fournir une énergie dont le prix n'est plus lié aux marchés de l'électricité mais uniquement au niveau d'ensoleillement.

Cet équipement n'est qu'un premier pas vers une indépendance énergétique de Danjoutin et d'autres projets verront le jour dans les prochaines années.

Budget de fonctionnement 2023

LES DÉPENSES

Pour les charges à caractère général, le BP 2023 prévoit **une hausse des crédits** de 16.43 % par rapport au total voté en 2022. Les principales raisons sont les coûts de l'électricité, des carburants, des transports collectifs pour les écoles, et le coût du périscolaire (dont la restauration).

La hausse des matières premières et des dépenses énergétiques pèse sur le budget de la commune. Toutefois, la progression reste mesurée du fait des efforts de maîtrise déjà entrepris avant les conseils de l'État, comme la renégociation en amont du tarif du gaz, la baisse des températures dans l'ensemble des bâtiments communaux, l'arrêt de l'éclairage public la nuit dès le précédent mandat...

Les **charges de personnel** augmentent de 6.49 % entre 2022 et 2023.

L'évolution de la masse salariale pour 2023 intègre les éléments suivants :

- Le traditionnel GVT (Glissement Vieillesse Technicité) prenant en compte les changements d'échelon, les changements de grade et de cadre d'emploi.
- L'effet année pleine des mesures de revalorisation du point d'indice intervenues au 1er juillet 2022
- Le bénéfice des titres restaurant à tous les agents
- L'effet année pleine du recrutement du responsable des services techniques, d'un animateur médiathèque et de saisonniers pour les jobs d'été.

LES RECETTES

La principale recette de fonctionnement reste la **fiscalité locale**. Conformément aux engagements pris, **les taux communaux restent inchangés**. Mais il faut rappeler que si ces taux n'évoluent pas au niveau local, **une augmentation de plus de 7 % des valeurs locatives décidée par l'État** fait tout de même évoluer défavorablement le montant des taxes pour les administrés.

Les valeurs locatives cadastrales, servant à la base d'imposition de la taxe foncière, sont revalorisées au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix de la consommation. Compte tenu de cette valeur, le coefficient de revalorisation est fixé à 1.071. Par conséquent, cette variation à la hausse induit une augmentation de 7.1 % de la base de calcul de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, puisque la Loi de Finances n'a pas plafonné la révision desdites valeurs cadastrales.

La DGF (Dotation globale de fonctionnement) est la principale dotation de l'État aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur les critères de la population et de la superficie. Contrairement à ce qui est annoncé au niveau national, **cette dotation continue de baisser pour notre commune :** de plus de 13 % entre 2022 et 2023. Cette dotation a baissé de plus de 255 000 € en 10 ans sans autre compensation.

Budget d'investissement 2023

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

1. Nature, environnement et confort des habitants :

- Clôture opération gymnase Petey : 66 000 €
- Fort des Basses Perches : 361 600 €
- Rue de la Libération (étude) : 20 000 €
- Eclairage public (LEDS) : 97 000 €
- Fenêtres écoles : 33 720 €
- Amélioration des chaufferies : 47 200 €
- Plantation d'arbres : 12 000 €

2. Vivre tous ensemble (incluant sécurité, santé et bienveillance) :

- Réhabilitation des sanitaires des écoles : 379 500 €
- Terrain de football synthétique : 40 000 €
- Travaux routiers : 181 700 €
- Achat équipements pour services techniques : 36 500 €
- Jeux écoles : 12 000 €
- Réfection zinguerie mairie : 42 000 €
- Réfection accueil mairie : 68 500 €
- Travaux suite sinistre grêle : 52 800 €

Le niveau de la dette de la commune reste très correct. Il représente une dette par habitant de 557 €, sachant que la moyenne des communes de la même strate est de 758 € par habitant.

Cette bonne situation financière doit nous permettre dès à présent de travailler sur l'avenir de certains de nos bâtiments obsolètes ne répondant plus aux normes environnementales ou d'accessibilité (comme le préfabriqué du club ados, le dojo...)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

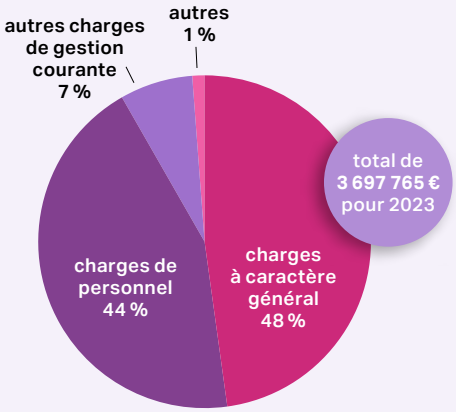

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

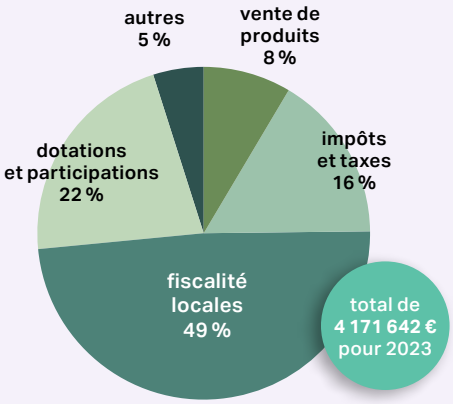

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

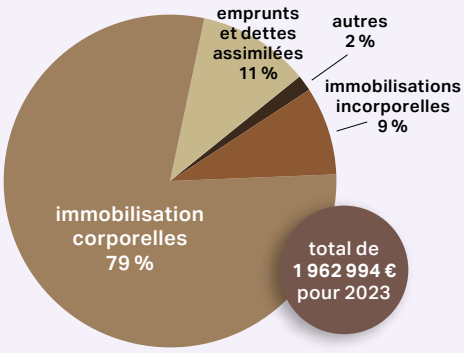

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023

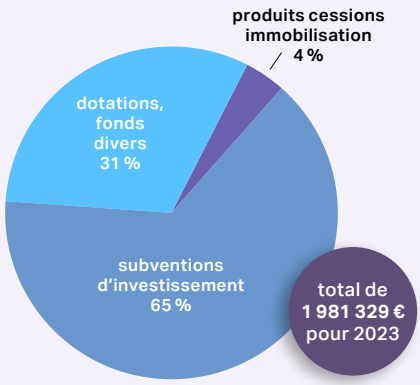

RETOUR SUR

Les travaux réalisés et en cours

RÉALISÉS

Toit de la Maison pour Tous : reprise de l'étanchéité de la toiture.

Peintures routières : réfection par l'entreprise T1 (travail par zonage sur 3 ans).

Rénovation de l'espace d'accueil de la mairie : la société Cube s'est occupée des faux plafonds et du cloisonnement, les services techniques ont posé le sol et réalisé la mise en peinture et l'électricité.

Aménagement du terre-plein central rue du Bosmont (avant le pont de l'autoroute), mise en place de vivaces et de galets , représentant le lit de la rivière la Savoureuse qui coule juste à côté.

EN COURS

Travaux routiers : pendant l'été 2023

- rue d'Andelnans : de la rue Rouault au carrefour du Moulin
- rue des Vosges : création d'un passage piétons avec un abaissement du trottoir
- rue de Vézelois : suite aux travaux du GAS, mise en place d'aménagements afin de sécuriser le secteur

Poursuite de l'enherbement des allées du cimetière

La première phase a eu lieu à l'automne 2022 : les services techniques ont enlevé les graviers puis ont projeté de façon hydraulique un mélange d'eau, de semences, d'engrais organiques. La deuxième phase aura lieu à l'automne 2023. L'entretien est désormais simplifié et la biodiversité favorisée.

Éclairage public

l'équipement des points lumineux en LED respectant les normes européennes se poursuit, par zonage, par l'entreprise Baumgartner.

Accueil de la mairie

Le cimetière, avant/après

Pour valoriser son quartier et respecter les règles de sécurité :

Les haies et les arbres qui dépassent sur la voie publique, sur les trottoirs ou qui gênent la visibilité des usagers de la route, doivent être taillés à la limite de propriété.

Cependant, rappelons que la taille des haies est interdite entre le 1er avril et le 31 juillet.

Le nettoyage du trottoir est à la charge du riverain sur toute la longueur de son habitation. Il concerne le balayage, le désherbage et le démoussage.

Vous avez un projet de construction ou de travaux sur la commune ?

Toute construction ou travaux (exemples : ravalement, clôture, abri jardin, ajout de fenêtre/Vélux...) nécessitent un **permis de construire** ou une **déclaration préalable aux travaux** selon les cas.

Les autorisations sont délivrées après l'instruction d'une demande effectuée par **formulaire :** **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578.**

Elle peut être réalisée en ligne ou déposée au secrétariat de la mairie avec toutes les pièces nécessaires.

Les autorisations sont soumises à un **affichage sur le terrain et en mairie.** Retrouvez plus d'informations sur le site de la mairie, dans la rubrique **Urbanisme**.

La mairie à votre porte !

Mr le Maire et les élus ont à cœur d'être au plus proche des danjoutinois. C'est ainsi que le dispositif "La mairie à votre porte" a déjà été déployé dans trois secteurs (Quartier Stand, centre bourg, Vosges/Alsace/Lorraine). **Il s'agit de moments de convivialité, d'échanges où les projets de la ville sont évoqués, tout comme les préoccupations liées à la vie du quartier. Donner la parole aux habitants et créer du lien avec les élus.**

SÉCURITÉ, PRÉVENTION, PROXIMITÉ

Pour un cadre de vie apaisé

POLICE

Danjoutin est située en zone police. Très présente sur le territoire communal, la police maintient l'ordre public ainsi que **la sécurité des biens et des personnes**.

Au cours de l'année 2022, **13 opérations rodéos** ont été menées sur la ville, **77 opérations de contrôle routier et anti délinquance**.

Afin de traiter au plus près les problèmes de sécurité rencontrés par les habitants de Danjoutin, deux réunions du groupe de partenariat opérationnel (GPO) associant entre autres les services municipaux et la police nationale, ont conduit à des actions de fond par une présence accrue de la police sur deux secteurs de la commune.

LES GARDES CHAMPÊTRES

Depuis plusieurs années, Danjoutin adhère au service des gardes champêtres, compétence du Grand Belfort. Ils sont placés sous les ordres du Maire. Au cours de l'année 2022, **95 interventions** ont été réalisées sur le ban communal à différents niveaux tels que : surveillance générale, sécurisation des entrées/sorties d'écoles,

troubles à l'ordre public, urbanisme, verbalisation, sécurisation de manifestations/cérémonies.

LE DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE »

Ce dispositif mis en place sur la commune depuis deux ans est encadré par la police. Il vise à favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population.

Onze référents volontaires et bénévoles ont un œil vigilant et bienveillant sur nos concitoyens et sur le cadre de vie communal. Ils ont pour mission de signaler aux élus en charge du dispositif tout comportement inadapté ou situation anormale. Le déploiement de ce dispositif est **un véritable atout** qui permet aux différents acteurs de communiquer en temps réel.

Arrachage de la renouée du Japon le long des berges de la Savoureuse (école Saint-Exupéry, éco-délégués du collège Mozart, R. Rocklin).

La Semaine **Danjoutin prépare demain**

La 6e édition s'est tenue du 9 au 14 mai dans une ambiance dynamique et festive. Cet évènement annuel a pour but de sensibiliser les petits et les grands à la transition écologique. Cette année, le fil rouge était "Consommer autrement pour vivre mieux". Thème choisi par le groupe de bénévoles transition, que l'on remercie vivement pour l'organisation de ce programme riche et varié, avec des moments adaptés à tous les publics.

Apéro papote atelier "Cuisine zéro déchet".

Forum de la transition écologique (buvette des jeunes du groupe Transition).

700
arbres plantés
depuis le début du mandat

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nos actions

OPÉRATION ÎLOT D'AVENIR

Les 26 et 27 janvier derniers, **600 arbres ont été plantés** dans le cadre de la constitution de d'un « îlot d'avenir » sur le site du Pâquis. L'arbre est **le liquidambar**, une essence à expérimenter dans l'espace forestier afin d'analyser sa résistance à la sécheresse et au changement climatique.

Les enfants des écoles ont été associés à cette opération. Ils étaient encadrés par des **agents de l'ONF** (Office national des forêts), des agents techniques de la commune, et des bénévoles. Chaque élève a pu planter un arbre et l'identifier avec une étiquette portant leur prénom.

Les élèves de la classe de CE2/CM1 l'école Anne Frank ont lu et enregistré un poème de Christian Poslaniec.

Ateliers (Francas, mairie, Ressourcerie 90, Mandalas Mass).

Exposition (écoles Anne Frank et Saint-Exupéry).

Conférence interactive sur les liaisons dangereuses entre l'homme et le C02.

APÉROS PAPOTE

Temps d'échanges, dans un cadre convivial, sur des sujets d'actualité et de la vie quotidienne.

↘
SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

Bouturage et plantation de saules

Certaines espèces, comme la renouée du Japon ou la balsamine de l'Himalaya, envahissent les berges de la Savoureuse, **menaçant la biodiversité** en détruisant des espèces indigènes. Une poignée de volontaires a bouturé et planté **60 saules** : cette espèce locale, en se développant, **privera les plantes invasives de lumière**. Une solution naturelle et peu coûteuse !

↘
SAMEDI 25 FÉVRIER 2023

Gratiferia du jardinier

Une première à Danjoutin, dédiée à tout ce qui touche au domaine du **jardinage** (outils, matériel, graines, livres…). Les maraîchers des **champs de Gaïa** de Buc étaient présents pour prodiguer de bons conseils. Rendez-vous au printemps prochain pour préparer vos plantations lors de ce "**marché du gratuit**" !

↘
VENDREDI 28 AVRIL et SAMEDI 29 AVRIL

Observons les oiseaux

Après une "soirée diapositives" à la Maison pour Tous, deux bénévoles de la **LPO (Ligue de protection des oiseaux)**, Marie-Do et Thomas, ont partagé leurs connaissances et leur enthousiasme lors d'une balade dans Danjoutin : surprise devant la diversité des oiseaux rencontrés, admiration d'un couple de milan royal et bien sûr écoute attentive des chants de ce début de printemps.

↘ À VENIR :
SAMEDI 23 SEPTEMBRE

Parlons énergies

avec l'association Gaïa énergie.

FESTIVITÉS

Animations

Un grand merci au groupe animation, composé d'élus et de bénévoles ! Ils organisent avec talent des évènements qui égayent la vie des enfants danjoutinois : des spécialistes de l'amusement et de la bricole !

CHASSE AUX OEUFS

Dimanche 9 avril, organisée au Pâquis par le groupe bénévole animation

CARNAVAL

Mercredi 15 février, déambulation, distribution de beignets et organisation de jeux. Pour cette occasion un loup, "bonhomme" du carnaval a été réalisé à partir de matériaux récupérés. L'association Les petites canailles a fabriqué des petits moutons accompagnant l'emblème de notre ville.

les chiffres du carnaval

10 kg de confettis

30 carafes de sirop

8 kg de beignets
(préparés par les bénévoles, des élus, des dames de la Résidence Naal avec des enfants des francas)

les ingrédients du Loup du carnaval

2,50 m
de hauteur

2 palettes
une dizaine de planches (déchetterie)

4,5 m²
de tissu noir

47 vis

8 bénévoles

12 h
2 h hebdomadaire durant 6 semaines

NOUVEAU

KITRITOU, l'assistant zéro déchet

Le Grand Belfort met à la disposition des usagers un assistant virtuel qui répond à toutes les questions sur les déchets. Ce nouvel outil centralise toutes **les informations pratiques en lien avec les déchets.**

Il est disponible sur le site : grandbelfort.fr

SOLIDARITÉ

Un geste pour la Syrie et la Turquie

Fondation de France
La Fondation de toutes les causes

Le conseil municipal a voté une **subvention de 1500 €** à l'attention de la FONDATION DE FRANCE pour venir en aide aux populations touchées par les séismes du 6 février 2023 en Turquie et en Syrie.

Vous pouvez aussi apporter votre soutien : www.fondationdefrance.org

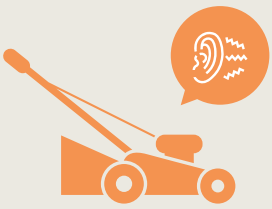

TRANQUILLITÉ DE TOUS

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant !

Pour les particuliers, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h30 à 19 h 30,
- les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.

Pour les professionnels, l'usage d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (intensité sonore ou vibrations transmises), doivent interrompre leurs travaux (sauf exceptions) :

- entre 20 h et 7 h
- toute la journée des dimanches et jours fériés

Les bruits de voisinage sont à modérer de jour comme de nuit (musique, piscine, fêtes familiales...)

PROJET

Une nouvelle fourrière animale à Danjoutin en 2024

Un projet porté par le syndicat intercommunal de la fourrière (SIFOU) qui travaille en collaboration avec la commune de Danjoutin, les services de Grand Belfort Communauté d'Agglomération et le SPA.

DE MEILLEURES CONDITIONS

Rendu nécessaire par la vétusté des locaux actuels, situés au milieu des fortifications de la Citadelle de Belfort, au lieu-dit « Porte du Vallon », le projet de la nouvelle fourrière animale verra le jour **à Danjoutin sur un terrain proche de la voie ferrée et de la déchetterie**. Éloigné des habitations, le nouvel équipement comprendra des boxes, des espaces d'ébats pour les animaux, des espaces d'accueil, de soins, de logistique et d'hébergement d'animaux. Des parkings seront aménagés.

UN PROJET PORTÉ PAR LE SIFOU

Il agit pour le compte des 101 communes du Territoire de Belfort. Il travaille en collaboration avec la Commune de Danjoutin et les services de Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA), qui l'accompagnent dans toutes ses démarches administratives et juridiques.
Mme Christiane Einhorn, Présidente du SIFOU, pilote ce projet, qui au-delà d'une mise aux normes vétérinaires, va permettre d'accueillir davantage d'animaux dans de bonnes conditions. Le projet est porté conjointement avec la SPA, qui sera installée dans des espaces indépendants, sur le même site.

LE PLU ADAPTÉ

Des règles d'urbanisme du Plan local d'urbanisme (PLU) de Danjoutin doivent être adaptées.
Le projet de construction de la fourrière animale est envisagé sur une zone de la commune classée N (naturelle et forestière) du PLU dont le règlement écrit ne permet pas la réalisation du projet.
Parallèlement à ce zonage, il s'avère que la parcelle du projet est boisée, soumise au régime forestier et recouverte par une trame « espace boisé classé » (EBC), qui protège la forêt du Grand Bois.

La réalisation du projet suppose donc une modifications des dispositions du PLU actuellement en vigueur, en particulier le zonage qui classe le terrain concerné en zone naturelle et forestière (N) et une suppression de l'EBC.

Les changements à apporter sont en cours, dans la mesure où le projet envisagé présente un caractère d'intérêt général.
La Commune de Danjoutin a délibéré le 4 avril 2022 pour engager une procédure de déclaration de projet visant à mettre en compatibilité le PLU, et définir les modalités de concertation avec la population.

Les documents de travail sont d'ores et déjà en ligne sur le site internet de la commune. N'hésitez pas à les consulter. Avant l'été, une réunion publique devrait se tenir en mairie.

mairiedanjoutin.fr / rubrique Démarches - consultations publiques

ETS BAUMGARTNER

Pascal Baumgartner
Mobile : 06 63 83 20 77
Tél. : 03 84 22 33 60

1, impasse des Martinets
90700 Châtenois-les-Forges
ets. baumgartner@outlook.fr

• Électricité générale •
Économies d'énergie • Signalisation lumineuse
• Éclairage public •
Maintenance • Diagnostic • Contrôle

TRIBUNES

Danjout' infos
n°86 - été 2023

ÉLAN CITOYEN

Chères danjoutinoises, Chers danjoutinois,
Dans un contexte politique et sociétal complexe, tant au niveau national qu'international, votre bien-être quotidien au sein de la commune reste notre préoccupation principale.
Nous répondons présents pour participer activement et avec engagement aux différentes réunions afin de porter votre voix.Nous regrettons de ne pas toujours être intégrés aux travaux initiés par la majorité bien que nous représentons aussi les positions et les besoins des habitants.
Notre participation est basée sur la volonté d'apporter des améliorations concrètes, avec le souci du détail, pour une commune dynamique et agréable. Les prochains enjeux nous les relèverons ensemble.
Contact : danjoutinelancitoyen@gmail.com.
Un bel été à toutes et à tous !

ENSEMBLE POUR DEMAIN

Face au climat social actuel, nous sommes convaincus que l'une des clés pour aujourd'hui et pour demain est **l'ACTION**.
L'action, c'est **s'adapter** aux changements que l'on observe aujourd'hui, aux échelles mondiales et locales.
L'action, c'est **construire** des projets ensemble, c'est **partager** des moments lors des rencontres, des animations que nous vous proposons régulièrement.
L'action, c'est également **s'engager** dans le bénévolat au niveau du monde associatif ou dans d'autres domaines.
L'action, est un des **remèdes** à "l'éco anxiété", c'est travailler avec tous ; écoliers, adolescents, jeunes adultes, âge d'or...
C'est ainsi que **nous pouvons et voulons agir pour demain** !
Nous vous souhaitons de belles vacances.

VILLE DE DANJOUTIN
mairiedanjoutin.fr